



Le droit à une complémentaire santé pour tous



Dans le cadre du dispositif « Ma Commune Ma Santé », le **CIAS Aunis Atlantique** vous propose de nouvelles permanences **Action** pour le 1^{er} semestre 2025, à Saint-Ouen d'Aunis dans la salle basse jouxtant la salle des fêtes (entrée côté rue Marie Louise Cardin) :

Mercredi 16 avril / Mercredi 21 mai / Jeudi 19 juin

Si vous êtes intéressés, prenez rendez-vous au préalable au 05.46.68.76.80

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) d'Aunis Atlantique se mobilise pour vous permettre de bénéficier d'une complémentaire santé à un prix attractif grâce au dispositif « Ma commune, Ma santé ».

INFORMATIONS :
CIAS Aunis Atlantique
05 46 68 76 80

ACTION
Solidarité pour tous



MAIRIE
61 rue Marie-Louise Cardin 17 230 Saint-Ouen d'Aunis
☎ 05.46.01.40.64 mairie@saintouendaunis.fr
🕒 **Horaires d'ouverture**
Lundi / mercredi / vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Mardi : 14h-18h / Jeudi 9h-12h

ECOLE DU BOIS MARAIS
Académie : Poitiers • Zone scolaire A
3 rue du 14 juillet 17230 Saint-Ouen d'Aunis
☎ 05 46 01 43 52 ce.0170466p@ac-poitiers.fr

ACCUEIL DE LOISIRS L'ÎLE AUX ENFANTS (ACM)
3 rue du 14 juillet 17230 Saint-Ouen d'Aunis
☎ 06 70 34 31 71
ileauxenfants.stouendaunis@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE
Place de la Libération. Conditions d'accès : gratuit
bibliotheque@saintouendaunis.fr
🕒 **Horaires d'ouverture** Mercredi 16h-18h / Samedi 10h-12h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE
Tous les dimanches matin - Place de la Libération

SANTÉ

Kinésithérapeute	09 54 37 13 27
Infirmières	06 22 52 10 73
Sophrologue	06 78 05 68 46
Naturopathe	07 87 87 90 86

Chaque patient a la liberté de choisir ses praticiens libéraux.

TRI ET COLLECTE
DÉCHETTERIE DE LONGÈVES
Horaires d'ouverture
Du lundi au samedi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Jeudi : fermée • Fermée les dimanches et jours fériés

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES
Poubelles noires : tous les 15 jours, le mardi matin
Poubelles jaunes : tous les lundis matin
Bacs de collecte verre, papier et biodéchets à votre disposition sur la commune.
Pour toute question concernant la collecte (bacs, ramassage, horaires...) Contactez Cyclad : 05 46 07 16 66



CYCLAD

Depuis le 1^{er} Mars 2025, le jour de collecte des emballages A CHANGÉ sur notre commune.

Nouveau jour de collecte des emballages (Bac Jaune) le LUNDI toutes les semaines.

Le jour de collecte des ordures ménagères (bac vert) reste inchangé : le mardi toutes les deux semaines en semaine orange sur le calendrier. Les bacs sont à sortir la veille.

Hiver 2025

AU GRÉ DU VENT



#120

Bulletin d'information de la commune de Saint-Ouen d'Aunis



ÉDITO



Chère Audonienne, Cher Audonien,

Donner un écho humain et de proximité de notre vie Audonienne n'est pas toujours aisé. Faire preuve de diplomatie et d'écoute, de disponibilité, protéger, sécuriser, être capable de supporter la critique, se remettre en question, faire son auto-critique, prendre le temps d'expliquer et dans le même temps : animer et soutenir, gérer de l'humain, des projets mais aussi des budgets, être entre le marteau et l'enclume, respecter des valeurs, la loi, des règles, des codes... sont toutes les missions qui nous incombent dans nos fonctions d'élus, plus particulièrement dans un village.

Je remercie vivement Monsieur Régis MICHAUD pour son implication, son engagement, le temps passé qu'il a dédié à St-Ouen d'Aunis à mes côtés depuis 2014. Pour des raisons personnelles, ce dernier a démissionné de toutes ses fonctions d' élu (Adjoint, conseiller municipal et communautaire) au 31/12/2024. Notre amitié s'est tissée bien avant cette date et demeure inchangée. Par ailleurs, après plusieurs échanges et une longue et mûre réflexion de plusieurs mois, j'ai pris la décision de retirer les délégations à deux de mes adjoints. Le conseil municipal les a maintenus dans leur fonction d'adjoint mais sans délégation, ni indemnité. Me permettant ainsi de nommer quatre conseillers délégués, qui depuis le début du mandat, se sont investis pour différents projets et missions pour notre vie Audonienne. L'actualité brûlante avec la réception de notre redevance des ordures ménagères et particulièrement son augmentation de 30% : Lors du conseil communautaire du 11 décembre 2024, j'ai fait partie des élus opposés à cette augmentation. Si Trier nos déchets est indispensable et incontournable pour l'avenir de l'environnement et de la planète, depuis plusieurs années, je suis opposée aux augmentations de la redevance estimant que les choix du Syndicat Mixte CYCLAD créent une disparité dans le service proposé, qui n'est pas équitable pour tous les habitants d'Aunis Atlantique, (fermeture de la déchetterie de Charron par exemple, création d'un nouveau type de déchetterie à Saint-Sauveur coté Est du territoire et non à l'Ouest...), mais aussi car j'estime qu'une augmentation n'est raisonnable que si elle a un taux acceptable et/ou supportable et surtout si elle correspond à des services ou investissements pour nous, habitants. Gérer, c'est prévoir, anticiper, planifier, simplement budgétiser que ce soit une entreprise privée ou un établissement public, une collectivité : nous nous devons de le garder à l'esprit. Outre la pétition qui circule sur les

réseaux, les semaines à venir seront déterminantes quant aux actions qui pourraient être portées en fonction de la communication et des explications dues aux habitants par le Syndicat Mixte CYCLAD et ses représentants. Nous ne manquerons pas de vous communiquer toutes informations sur le sujet.

Par ailleurs, le nombre d'incivilités est en hausse. Il appartient à chaque citoyen de faire preuve de civisme, de respect des biens publics et privés et d'en assumer les conséquences. Les élus ainsi que l'ensemble des agents communaux travaillent, parfois dans l'ombre, parfois de façon plus visible par tous, mais leur vocation est la même : œuvrer pour le bien-être collectif dans le respect des règles et d'autrui. Leur vie comme celle de tous est ainsi faite de joie, de bonheur mais aussi de peine, de douleur donc plus que jamais, ayez comme devise **CARPE DIEM !!!** Profitez de chaque instant et surtout souvenez-vous que le sourire n'est pas soumis à l'impôt.

Avec le printemps, souhaitons que l'horizon puisse s'éclaircir, que l'avenir sera meilleur retrouvons de l'harmonie, de l'entraide et **soyons fiers d'être Audoniens.**

Restant à votre disposition,
Bien à vous,

Valérie AMY-MOIE



ETAT CIVIL



NAISSANCES

LEBEAU Emile, Patrick, Michel 13 novembre 2024
TARDET Romy 5 décembre 2024
KOWALCZYK Léonor Céleste 3 décembre 2024
AYRAULT Léo, Jean-Marie, Christophe 13 janvier 2025
SANCHEZ Éline, Marie, Jennifer 14 janvier 2025
GUILLOU Olivia, Léa 9 février 2025
MAGUEROT Albane 11 mars 2025

4 autres naissances sont à enregistrer dont nous n'avons pas eu l'autorisation de publication.

MARIAGES

BRUN David avec GIMENEZ Sylvie Laurence
26 novembre 2024

1 autre mariage est à enregistrer dont nous n'avons pas eu l'autorisation de publication.

DÉCÈS

ALLARD Gillette Louise Lucienne 9 avril 2025

AGENDA

• 13 avril de 14h à 18h

Chasse aux Œufs

Espace Marie-Thérèse Friquet
APE

• 23 avril à 10h30

Stage de Zumba kid's

Salle de fêtes
Animé par Manon
Form'Aunis - Sur réservation

• 8 mai à 11h30

Cérémonie de commémoration

Monument aux Morts

• 6 et 7 juin

Représentations théâtre des enfants

Salle des fêtes

• Le dernier vendredi du mois à partir de 18h30

Soirées

Jeux de société

Salle Marie-Thérèse Friquet
L'Or Audonienne
Pique-nique possible

• Tous les vendredis de 9h30 à 12h

Permanence France service par les Pictons

Place de la Libération



Le Piéton Audonien

Le piéton Audonien est particulièrement surpris du comportement des parents automobilistes lors de l'entrée et sortie des jeunes écoliers. A maintes reprises, il a été témoin d'incivilités et de risque pour la sécurité de tous. Il est donc venu en mairie pour signaler plusieurs faits : comportement à risque pour les piétons : marche arrière dans la rue de la maternelle pour être dans le bon sens (!?) ; arrêt devant le primaire sur la chaussée générant un risque pour les autres automobilistes coincés sur la rue principale ; et des prise de becs avec un langage fleuri non adapté surtout en présence d'enfants... **L'école n'est pas un drive**, on ne dépose, ni ne reprend ses enfants comme ses courses au supermarché. Il est donc important pour la sécurité de tous, et en particulier celle des enfants, de stationner, y compris pour des arrêts minute, sur des emplacements et non devant les portails, en plein milieu de la rue ou sur les passages piétons. **Nous en profitons pour rappeler à tous que sur l'ensemble de la commune, et donc aussi à proximité des écoles, le code de la route s'applique pour les limitations de vitesses, les règles de stationnement, le respect des places PMR, les règles de priorités, etc... des signalements ont été faits ainsi qu'une demande de contrôles intempestifs auprès de la brigade de gendarmerie de Nieul-sur-Mer.**

Le piéton Audonien a dû récupérer des chiens fugueurs, (certains récidivistes). Certains divaguant çà et là, ont failli gé-

nérer des accidents de la voie publique, d'autres encore ont attaqué des congénères pourtant promener tranquillement et en laisse par leur maître. Il a aussi signalé que plusieurs d'entre eux ne sont pas tenus en laisse aux abords de l'école. Plusieurs enfants (et même des parents) ont particulièrement peur et le plus gentil des toutous crée ainsi une véritable frayeur qui ne doit pas être ! Aucun propriétaire sensé ne peut ignorer ce fait et se doit tenir son animal en laisse, ne pouvant préjuger de la réaction de son animal. La responsabilité des propriétaires est engagée et tout contrevenant sera verbalisé, particulièrement si des chiens de catégorie 1 (chiens d'attaque) et chiens de catégorie 2 (chiens de garde et de défense) ne sont pas **déclarés en mairie**.

Le piéton Audonien a adressé plusieurs plaintes sur l'état de certains jardins, non entretenus, non par des tontes mais qui deviennent de véritables décharges. Ainsi, on découvre çà et là, des monceaux de débris : gravas mêlés, de textile, de verres brisés, de bidons d'huile de vidange ou produits inflammables, de bonbonnes de gaz, de carcasses de véhicules etc... qui ornent certains espaces privés. Sachant que les habitations ou terrains concernés sont exempts de travaux, il est rappelé que les articles du code civil (671 à 673), l'article L2213-25 du CGCT, l'article 7 de la loi du 6 juillet 1989 prévoient **les obligations liées à l'entretien des jardins**. Outre la prolifération de vermines, de nuisance visuelle, certains

risques de pollution à l'environnement ou des risques de propagation d'incendie vont obliger à envisager dans les meilleurs délais des poursuites en collaboration avec les gendarmes et d'autres services de l'Etat assermentés en la matière.

Le piéton Audonien a été surpris par des feux d'artifices tirés sur le domaine privé ou sur le domaine public par des particuliers **sans autorisation**. Evidemment, il est venu se plaindre en Mairie notamment quand son mobilier de jardin a été dégradé par des retombées des fusées ou quand son chien s'est échappé... Outre le fait de retrouver des mortiers sur les toitures de la salle des fêtes, de la mairie ou des espaces publics, à proximité de végétation sèche, ou de bâtiments agricoles, outre le fait pour les élus d'être appelés et devoir se déplacer pour récupérer des animaux qui se sont échappés et ont paniqué, outre le fait de devoir répondre à la gendarmerie lorsqu'un feu est tiré à proximité de la Départementale 137 car plusieurs plaintes d'automobilistes leur sont parvenues, **un arrêté municipal** devrait être prochainement promulgué afin de compléter les arrêtés préfectoraux en la matière et pour limiter ou interdire tout type d'artifices. A savoir : Les associations et/ou la Commune, organisatrices de feux d'artifices sont contraintes par une réglementation drastique et des demandes d'autorisations préalables qui n'ont pas toujours un avis favorable des services de l'Etat.

Le Marché de Noël 2024

8 décembre 2024



Les Voeux du maire 2025

19 janvier 2025



Appel au projet Plantations

Novembre 2024



Le Théâtre des enfants

Événement Toque Chef



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Entre recueillement et convivialité : Une cérémonie inoubliable



Cette commémoration du 106^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 restera gravée dans nos mémoires. Devant le monument aux morts, une véritable chorale d'enfants a su ponctuer cette cérémonie de forts moments d'émotions devant un très grand nombre d'Audoniens.

Pour les plus âgés, jamais une commémoration n'avait réuni autant de monde. En chantant évidemment notre hymne national, la Marseillaise avec ferveur mais aussi en récitant le poème «Le Dormeur du Val» d'Arthur Rimbaud, nos jeunes Audoniens ont rendu ce moment solennel inoubliable... Dans le silence de nos campagnes, bravant sa timidité, Evangéline de sa voix cristalline a entonné la «Strasbourgeoise» et ceux qui le souhaitaient, ont clamé le refrain.

Cet instant hors du temps a donné tout son sens à ce devoir de mémoire. Parents, Grands-Parents, voisins, proches de toutes les générations ont été parcourus par des frissons, une vive émotion était palpable : Tous saisis par ce poignant hommage pour tous ceux tombés pour la France.

Le verre de l'amitié, en Mairie, a conclu la cérémonie et a réuni une grande majorité de participants qui ont pu échanger et prolonger cette matinée dans

une atmosphère chaleureuse et fraternelle. La météo particulièrement clémente a permis aux plus jeunes de s'amuser après ce temps de solennité.

Merci infiniment à tous les Audoniens pour leur présence et évidemment à tous les enfants pour leur implication ainsi que leurs enseignantes et tout particulièrement Muriel Grzelak, conseillère municipale pour les répétitions et l'organisation de ce temps fort.

VŒUX DU MAIRE & GALETTE DES ROIS

Vœux et traditions : Retour sur la galette des rois à Saint-Ouen d'Aunis



En janvier, Madame le Maire, Valérie Amy Moie, a convié l'ensemble des habitant(e)s du village à partager la traditionnelle galette des rois, un rendez-vous désormais incontournable de la vie communale.

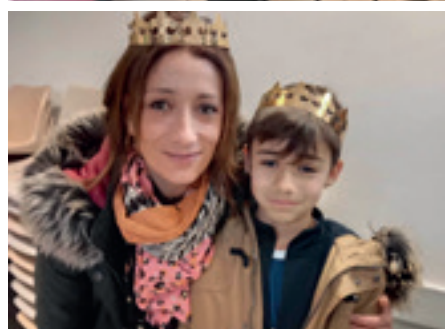
Cet événement chaleureux, organisé à la salle des fêtes de Saint-Ouen, a rassemblé de nombreux Audonien(ne)s venu(e)s profiter de ce moment de convivialité et d'échange.

Après un discours empreint de bienveillance, Madame le Maire a adressé ses vœux pour la nouvelle année, évoquant les projets à venir et réaffirmant son engagement envers la commune et ses habitants. L'atmosphère était des plus agréables, entre discussions animées, éclats de

rire et dégustation de la galette, accompagnée d'un verre de cidre pétillant.

Ce rassemblement, véritable symbole du lien social et de la proximité entre élus et citoyens, a permis à chacun de se retrouver et de débiter l'année sous le signe du partage et de la bonne humeur.

*La nuit n'est jamais complète,
Il y a toujours puisque je le dis,
Puisque je l'affirme,
Au bout du chagrin une fenêtre ouverte,
Une fenêtre éclairée.
Il y a toujours un rêve qui veille,
Désir à combler, faim à satisfaire,
Un cœur généreux,
Une main tendue, une main ouverte,
Des yeux attentifs,
Une vie, la vie à se partager.*
Paul Éluard



MERCI À NOS AGENTS

Chaque jour à nos côtés

Dans notre commune de plus de 2 000 habitants, les missions de nos agents sont variées. De l'accueil et administratif en mairie au Centre de loisirs, de la cantine aux espaces verts, de la voirie à l'entretien des bâtiments, il faut souligner leur attachement au travail et leur disponibilité, même lors d'événements festifs.

A chaque fin d'année, nous organisons une rencontre agents / élus, rencontre amicale pour rappeler l'importance et la valeur de chacun d'entre eux et pour les remercier de leur implication.

Plus que jamais, il est primordial de leur apporter notre soutien et nos remerciements. Ils travaillent pour la bonne marche de notre collectivité et tout au long de l'année, toutes catégories confondues, ils font de leur mieux et doivent de plus en plus s'armer de patience face à des incivilités grandissantes. Certains ayant eu bien peu de considération quant à leurs missions avec parfois des idées préconçues et caricaturales des fonctionnaires. Les clichés sont tellement communs que nous nous y sommes presque trop habitués... Il est de notre devoir de les préserver.

Certains agents du Centre de loisirs, par choix personnel, ont choisi des changements professionnels et voguent déjà vers d'autres horizons, nous leur souhaitons le meilleur dans l'avenir.

Lors de ce pot de Noël, nous avons fait un certain nombre de photos pour un grand absent, Patrick, pour le faire sourire et lui montrer qu'ensemble nous pensions à lui... Notre ultime rencontre à l'hôpital, la veille de son grand départ, nous les avons regardées ensemble. Ses tendres mots



résonnent encore car jusqu'au bout comme un lion, avec courage, fierté, bonne humeur, il s'est battu contre la maladie, tentant de protéger les siens du pire.

Dès son arrivée aux services techniques en 2017, Patrick s'est très vite intégré au sein des effectifs communaux. Son sens du service et des autres en faisait une personne très appréciée de ses collègues, des élus et des habitants. Par son contact agréable, sa simplicité, son sourire et sa joie de vivre, il donnait toujours sans compter. Toujours présent lors de la fête du Village, il donnait toujours de son temps pour accompagner les bénévoles.

Sa raison d'être et sa fierté étaient sa famille : Isabelle, son épouse, ses enfants, ses très chers petits-enfants dont il ne se lassait pas de nous parler. Ainsi bien plus qu'un agent ou un collègue, si la vie n'avait pas épargné Patrick et les siens, ici à Saint-Ouen d'Aunis, il se sentait bien. Il nous manque à tous beaucoup.

Au revoir Patrick, nous ne t'oublierons pas !



DEMAIN, UNE FORÊT ?...

L'appel du projet de plantations

Le samedi 14 Décembre 2024, dans le froid et la grisaille du matin, une poignée d'irréductibles Audoniens a répondu à l'appel du projet de plantations pour créer des futurs espaces de forêt. Ainsi, ils se sont retrouvés pour planter :

• **Aux Egronnes** (derrière l'Antenne) : **518 arbres à planter, à protéger par l'installation de manchons de protection**). Le terrain avait été préalablement labouré, hersé et paillé, divisé en 6 zones pour faciliter la ventilation des sujets et des différentes essences plantées.

• **Aux Favières** (terrain proche des jardins communaux) : Nos services techniques ont terminé les plantations la semaine suivante. De la même manière, le terrain avait été préparé : ameublissement de la terre au niveau des plantations.

228 arbres à planter, puis poser des manchons de protection et étaler des écorces au pied.

Ce projet environnemental a pu ainsi voir le jour, créant de futurs lieux de détente intergénérationnels et de promotion de la biodiversité. La Communauté de Communes Aunis Atlantique a soutenu ce projet et nous a fourni 289 sujets, 60 m³ d'écorces de bois et des manchons de protection.

La Commune a pris à sa charge le reste de ces plants afin de mener à bien le projet. L'expertise

du CAUE et du Département a aussi été une valeur ajoutée pour l'ensemble des espaces enherbés de notre village et nous permettra de mener à bien d'autres projets, notamment au lotissement du Pré Vert en concertation avec les habitants.

Cette matinée de Plantations était ponctuée de pause-café/chocolat chaud/ Brioche...

MERCI infiniment aux Audoniens qui se sont mobilisés auprès des agents et des élus : Betty, Séverine, Muriel, Anne-Marie, Jean et leurs fils, André et Christian, Bruno, « Petit Louis » et Brice, Mathieu, Xavier, Christophe et Eric.

Malgré le froid, votre aide précieuse a permis de mener à bien cette future forêt. Bravo !

Programme EVA : avec le soutien du département de la Charente-Maritime et de la Chambre d'Agriculture.



BROYAGE DES DÉCHETS VERTS DERRIÈRE LES JARDINS COMMUNAUX

La commune a fait procéder au broyage des déchets verts sur la plateforme de stockage derrière les jardins communaux. Près de 600 m³ de déchets étaient entassés à cet endroit.

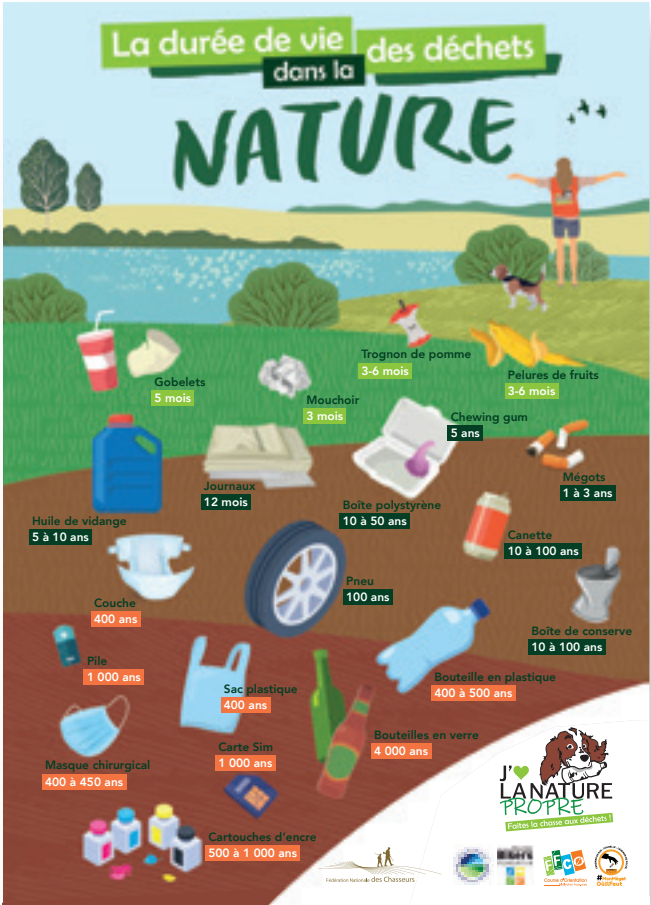
Cette plateforme réservée et destinée à recevoir les déchets verts de la commune a, au fil du temps, été utilisée par des Audoniens, qui y déversaient allègrement leurs déchets verts. Et pas que, puisque l'entrepreneur en charge des travaux y a trouvé des piquets en fer, des poteaux en bois, des pots en terre, du plastique, des sacs poubelles...

Cette façon de procéder n'est ni acceptable, ni tolérable. Il ne revient pas à la communauté de supporter les dépenses liées au broyage des déchets de particuliers peu scrupuleux.

Dorénavant, l'accès à cette plateforme est interdit. Le tas de fumier qui est mis à la disposition des Audoniens sera entreposé près de l'éolienne. Il en sera de même pour le composteur réservé aux jardiniers. Nous espérons que chacun comprendra le bien-fondé de ces mesures.

Rappel : il est également interdit de déposer des déchets à côté des ateliers municipaux.

RAPPEL : DÉPÔTS SAUVAGES = SANCTIONS



Le Piéton Audonien

Le piéton Audonien a été surpris de constater aussi que certains n'ont pas compris l'usage réglementaire des réseaux d'assainissement et/ou pluvial...

Certaines entreprises ou particuliers se permettent de les utiliser pour déverser du ciment, du béton, des huiles de vidange etc... Strictement interdit par la loi et surtout créant des nuisances et dégradations des réseaux. Les dégradations engendrent un coût très élevé pour pouvoir déboucher certaines canalisations. Des procès-verbaux seront désormais notifiés aux contrevenants.

De même, il est interdit de vidanger sa piscine sur le domaine public (rue/caniveau ou fossé) sans autorisation préalable de la mairie.



Première collecte du samedi 15 mars sur notre commune.

Merci à tous les participants, félicitation aux plus jeunes qui ont obtenu un diplôme et une tenue adéquate pour l'occasion.



EXPRESSIONS AUDONIENNES

Retour sur le Téléthon 2024



Le groupe d'activités loisirs Les Dames du lundi de l'association Expressions Audoniennes s'est à nouveau mobilisé en 2024 pour faire perdurer cette manifestation qui lui tient à cœur, présente sur la commune depuis plus vingt ans.

Les deux groupes de gymnastique, avec joie et dans la bonne humeur, ont présenté le dimanche matin un condensé de leur pratique hebdomadaire. La course pédestre du 15 septembre 2024, ouverte aux enfants et adultes, nous a permis de verser 240€. Les diverses ventes ; confitures,

confiserie, roses, fabrications coutures... proposées lors de nos manifestations ont rapporté : 732€ . Nous remercions l'Or Audonienne, pour le don de 50€.

Au total, l'association a remis un chèque de 1122€ à l'AFM. Les malades et leurs familles ont besoin de nous, ce qui nous donne la force de reconduire nos actions en 2025. C'est avec beaucoup de regret que notre équipe n'a pu honorer la soirée-repas dont le bénéfice est reversé en totalité à l'AFM. Notre équipe manque de bénévoles.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Marché de Noël



Merci aux personnes qui ont porté un intérêt à notre stand. Ces moments d'échange et de rencontre nous encouragent à poursuivre nos activités. Nous remercions l'APE et l'Or Audonienne, associations organisatrices qui au regard des conditions climatiques nous ont permis d'exposer à l'intérieur nos réalisations. Sommes ravies de notre participation.

Pour rappel, l'association propose :

- Gym douce le mardi 8h30-9h30
- Gym dynamique le mercredi 19h30-20h30
- Sophrologie le mercredi 18h15 -19h15
- Yoga le mardi 19h15- 20h15

Les personnes intéressées peuvent rejoindre un ou plusieurs groupe tout au long de l'année, il reste quelques places. Un premier cours d'essai vous est offert ! N'hésitez pas, pour tout renseignement complémentaire : 06 12 43 50 30

LES DENTELLIÈRES AUDONIENNES 17



Venez nous retrouver le samedi de 14 h à 16 h, salle Marie Thérèse Friquet tous les 15 jours.



Débutant(e)s et expert(e)s sont les bienvenu(e)s pour créer des œuvres hors du commun, avec des fils de toutes les couleurs, tableaux, bijoux (bracelet, collier) et divers matériaux, et tout cela dans la bonne humeur. Pour tous renseignements, appelez Jeannine Tél. 06 71 00 81 86

L'OR AUDONNIENNE

Active au quotidien sur la commune !

Self-défense kj
Ouvert à tous
Place de Libération St Ouen D'Aunis
Tous les jeudi de 17h 45 à 19h30 à partir du 9 janvier 2025
L'Or Audonienne
Ne pas subir mais réagir

1 Pour tous les niveaux
Débutants de tous les âges acceptés
Exercices et techniques issus de plusieurs arts martiaux

2 Déroulement
Cours de d'entraînement
Apprentissages des gestes
Ateliers en cas d'agression
Dynamique

3 Self control avant tout
Le self défense permet de maîtriser
vos émotions en cas d'agression
Gestes de défense, évitez l'escalade

4 Acquisition des réflexes
La répétition des actes de défense,
évite les coups, se dégage des saisis

5 Tarifs 2025
Adultes: 30 € adhérents: 20 €
Licence C.I.A.M. + 20 €
Adhésion association : + 10 €
Contact: 06 87 58 80 59
St Ouen d'Aunis

2 Séances gratuites
Roland Gendry 06 88 85 54 98 Instructeur 2^{ème} Degré
Ceintures noires: Jujutsu Cijam et Kobudo Oshukai

Self défense
Vous pouvez encore vous inscrire au cours de self défense avec un ajustement de prix suivant la date

SOIRÉE jeux de société
AHAAH
Entrée gratuite pour les adhérents
18H30
LE DERNIER VENDREDI
DE CHAQUE MOIS
Pique-nique possible
Où ?
Salle Marie-Thérèse Friquet
52bis rue Marie-Louise Cardin
17230 Saint Ouen d'Aunis
Par l'association L'OR AUDONNIENNE - Adhésion Club 10€/an

Soirées Jeux de société
Tous les derniers vendredis du mois
Des soirées pour petits et grands dans une ambiance conviviale.

OR AUDONNIENNE & APE

Retour sur le Marché de Noël



Le marché de Noël a réuni de nombreux audonien(ne)s et permis à des artisans talentueux de se faire connaître et animer cette journée dans la bonne humeur !

Un événement organisé conjointement par l'association L'Or Audonienne et l'Association des Parents d'Élèves.

Merci pour l'accueil chaleureux, le bon vin chaud et les crêpes sucrées !



LE THÉÂTRE DES ENFANTS

De belles étrennes pour la Petite troupe de théâtre

Mercredi 8 janvier, nos 18 joyeux artistes en herbe ont eu la joie de découvrir le théâtre de La Comédie la Rochelle pour voir une pièce intitulée Toque Chef.

Marie Jo était accompagnée de Nicole et de 3 mamans.

Les enfants ont beaucoup ri et à la fin du spectacle ont eu le plaisir de danser sur scène avec les comédiens !

Cerise sur le gâteau, ils ont même obtenu des autographes.

Tout le monde est reparti dans la joie, et chacun gardera un très beau souvenir de ce bel après-midi.

Conclusion : c'était génial !!

Maintenant il faut se remettre au travail continuer d'apprendre son texte et préparer la mise en scène **pour le spectacle qui aura lieu les 6 et 7 juin.**

FORM'AUNIS



L'association form'aunis souhaite une excellente année 2025 à tous ses adhérents ainsi qu'aux habitants de la commune de Saint-Ouen-d'Aunis. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la convivialité, du bien-être et du dynamisme !

Retour sur les activités de 2024

Octobre : Ensemble pour Octobre Rose

En octobre, Form'Aunis a une nouvelle fois affiché sa solidarité en soutenant la Ligue contre le cancer du sein à l'occasion d'Octobre Rose. Le cours de Zumba s'est teinté de rose, témoignant de l'engagement des adhérentes et de l'association dans cette cause importante. Prévention et solidarité étaient à l'honneur, le tout dans une ambiance sportive et motivante.



Un moment festif en décembre

Pour marquer la fin d'année, le dernier cours de décembre s'est conclu par un moment convivial et chaleureux. Les adhérents ont partagé un temps festif avant les fêtes, mêlant échanges, rires et petites douceurs, parfait pour clore 2024 en beauté.



Ensemble, continuons à faire de Form'aunis une association où le sport rime avec convivialité et bien-être.

2025 : À vos agendas ! Stage de Zumba Kid's • 3^e édition

Pendant les vacances d'Avril, retrouvez la 3^e édition du stage de Zumba Kid's animé par Manon. Une activité fun et énergique spécialement conçue pour vos enfants ! **Réservez dès maintenant leur place pour qu'ils profitent de cette expérience unique.**

Mercredi 23 Avril à 10h30
Salle des fêtes communale



Envie de dynamiser vos lundis soirs et de booster votre énergie ? On a ce qu'il vous faut !
Dès le 31 mars et jusqu'à fin juin, rejoignez-nous pour des **cours de renforcement musculaire et cardio animés par la super Sabine.**

Chaque lundi à 20h30 dans la salle des fêtes, on vous promet une séance fun, motivante et pleine de bonne humeur pour sculpter vos muscles et faire battre votre cœur plus fort !

Préparez-vous à relever le défi, partager des moments intenses et repartir avec le sourire. Alors, prêt(e) à transformer vos lundis en véritables sessions de vitalité ?

Venez nombreux et faites vibrer notre commune !

On se retrouve en salle des fêtes pour faire le plein d'énergie !

Rejoignez-nous pour une année pleine de vitalité !

Pour nous contacter :

• **mail : form.aunis@gmail.com**

• **Tél. 06.82.77.20.08**



FAITES LA CHASSE AUX DÉCHETS !

« J'aime la Nature Propre! »

Ensemble, agissons pour une nature plus propre.

«J'aime la Nature Propre» est une opération citoyenne de ramassage de déchets dans la nature. Associations, entreprises, collectivités, écoles ou particuliers peuvent lancer une collecte en suivant les étapes sur le site officiel. Les enfants et classes scolaires sont également invités à participer.

Ayons conscience de la nature qui nous entoure !

GUSTAAV : VOTRE CONSEILLER HABITAT

Le guichet unique de l'habitat d'Aunis Atlantique

Vous avez un projet de rénovation de votre logement, vous souhaitez adapter votre logement à la perte d'autonomie, construire, agrandir votre logement, devenir propriétaire ou encore investir dans un logement locatif... ?

Gustaav est l'interlocuteur unique pour toutes vos questions liées à l'habitat :

- Il vous oriente vers le bon interlocuteur, en fonction de votre demande,
- Il vous apporte des conseils neutres et gratuits,
- Il fournit un appui technique objectif et préconise des travaux,
- Il s'adapte aux besoins de votre projet,
- Il recherche les aides financières adaptées et disponibles,
- Il vous accompagne dans votre démarche,
- Il vous conseille sur les aspects réglementaires, juridiques et fiscaux

Pour bénéficier de ce service, contactez Gustaav au 05 46 56 41 26, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30, ou via le formulaire en ligne sur www.gustaav.fr.



COVOITURAGE

La CDC encourage le covoiturage en finançant les trajets des passagers. À ce jour, 1989 covoitureurs actifs effectuent en moyenne quatre trajets hebdomadaires de 10 à 30 km. Leur engagement a permis d'éviter 34 267 trajets entre le 1er janvier et le 13 novembre.

Pour bénéficier des aides, rendez-vous sur l'application Blablacar Daily ou la page covoiturage du site internet de la CdC (rubrique vie pratique).

Des box vélo sécurisés sont disponibles à Ferrières, près du quai de bus et de l'aire de covoiturage. En libre-service, ils permettent de stationner votre vélo pour quelques heures ou la journée.

Munissez-vous d'un cadenas et laissez la box ouverte si elle est vide.



LA COOPEC FINANCE VOS PROJETS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE !

Grâce à son 1^{er} projet citoyen, le parc éolien d'Andilly-les-Marais, la Coopérative d'énergies citoyennes et renouvelables (COOPEC) va réinvestir une partie de ses revenus dans des actions d'économie d'énergie et de lutte contre la précarité énergétique.

À partir de 2025 et sur une durée de 25 ans, ce sont 62 000 € par an qui permettront de financer des actions locales.

Pour bénéficier de ces aides, 2 conditions :

- Habiter sur l'une des 20 communes d'Aunis Atlantique
- être sociétaire de la COOPEC (via la souscription d'une part sociale de 50€).

Pour les 3 premières années, le comité de projet a choisi 3 actions à financer :

1) La réalisation d'audits énergétiques pour vos projets de rénovations de logement.

La COOPEC finance 80% du coût de l'audit dans la limite de 1 000€.

Pour en bénéficier, contactez un conseiller de Rénov' Info Service pour élaborer votre projet de rénovation énergétique

Permanences sur RDV à Ferrières le jeudi au Pôle de services publics - 05 46 07 51 99

2) L'acquisition de scooters électriques ou de vélos à assistance électrique (VAE).

La COOPEC verse une aide de

500€ + 50€ de bonus pour l'achat d'équipements de sécurité.

Cette aide est cumuleable avec les aides de la CdC pour l'acquisition de vélos électriques et du bonus vélo de l'État.

Faites votre demande d'aide sur coopec.fr

3) Le programme Savoir Rouler À Vélo (SRAV) pour les classes de CM1-CM2.

La COOPEC finance l'intervention de moniteurs vélos sur le temps scolaire. Des ateliers de réparation de vélos seront également organisés et des accessoires de sécurité seront offerts aux élèves.

DES MURS D'ESCALADE DANS LES GYMNASES

Pour encourager la pratique de l'escalade sur son territoire, la Communauté de Communes a investi dans la construction de deux murs d'escalade dans ses gymnases.

Ces équipements présents à Marans et à Courçon bénéficieront à la fois aux jeunes collégiens et aux associations locales.

Les parcours proposés couvrent un éventail de niveaux, allant de l'initiation au perfectionnement et permettent ainsi d'accueillir à la fois des débutants et des grimpeurs plus expérimentés.

• **Marans : 14 voies allant de 4 à 6b sur 9 lignes**

• **Courçon : 15 voies allant de 3 à 6c sur 10 lignes**

Coût des équipements :

Marans : 53 790.6€ - Courçon : 68 744.1€

